

LE NEERLANDAIS AU LYCEE St-JUDE



- Apprentissage du néerlandais dans la Région (Public-Privé confondus) en LV2-3 et parfois LV1 : effectif de quelque 4000 élèves en Primaire et plus de 2500 dans le Secondaire.
- Lycée St-Jude : Premier lycée privé de la Région à proposer l'apprentissage du néerlandais (ont suivi les lycées privés de Dunkerque et Tourcoing).
-> Qualifié de 'Plus de St-Jude' sur les panneaux d'exposition du lycée
- Horaire de 3 heures hebdomadaires banalisé dans l'emploi du temps.



ATTRAIT :

Accent mis sur la communication en classe.
Présentation de la civilisation de la Flandre et des Pays-Bas en multimédia et sur le réseau Internet.
Entraînement systématique à la compréhension et la prononciation par le biais de CD-Roms en salle multimédia.
Participation à un échange trilingue avec sorties culturelles aux Pays-Bas et en Belgique flamande.
Résultats scolaires favorables grâce aux acquis en anglais autant qu'en allemand.

- Niveau LV2 fusionné avec le niveau LV3 en matière d'apprentissage des langues au niveau du lycée en France. Cela ne pose pas problème pour deux raisons :
- Rythme d'acquisition d'une langue nouvelle en lycée plus intensif en raison des capacités d'assimilation appréciables des lycéens rompus aux apprentissages systématiques mais aussi du fait que les méthodes employées s'appuient sur les acquis en anglais autant qu'en allemand.
-> Les élèves de LV3 rattrapent vite le niveau des élèves de LV2 collègue (*longueur d'avance en début d'année bienvenue!*).
- Approfondissement spécifique pour les LV2 au travers des Devoirs Surveillés organisés à leur intention, d'une durée de deux heures en Seconde et trois heures ensuite -> Présentation du néerlandais à l'oral au Baccalauréat en LV2 ou 3 au choix.
- Elèves avec néerlandais LV3 : le choix leur appartient de présenter le néerlandais en LV2 au Baccalauréat si orientés en ES à partir de la 1e (Cf. Epreuve orale au Bac avec coefficient supérieur).
- Possibilité aussi pour tous de choisir le néerlandais en Spécialité (Coëff. 4) qui accorde plus encore d'importance à l'oral.

MONDE DU TRAVAIL :

Outre la connaissance de l'anglais nécessaire aux carrières internationales, la maîtrise du néerlandais ouvre la porte en grand au marché du travail belge flamand voisin (Moyenne de chômage en Belgique flamande : 6,55% (masc. : 6,21%, féminin : 6,95% / Cf. www.vdab.be) qui, ainsi, ne se restreint plus aux emplois d'exécutants dans le secteur secondaire, certes bien rémunérés, déjà occupés par quelque 25.000 Français. Perspectives d'emploi en nette hausse en Belgique flamande !
D'ailleurs, dans les centres de formation pour adultes, le néerlandais occupe désormais la seconde place après l'anglais parmi les langues demandées.